



## Élément pour le calcul du revenu

### Détermination du résultat de l'activité indépendante

2016

Résultat net d'après le compte de pertes et profits y compris gain de liquidation éventuel (bénéfice +; perte -) \_\_\_\_\_ +/-

**A ajouter les dépenses qui ne sont pas considérées en droit fiscal comme frais de production, mais qui ont cependant été portées au débit des comptes de pertes et profits, de marchandises, de frais généraux ou d'un autre compte d'exploitation :**

1. Prélèvements propres du contribuable en espèces, salaires et en nature \_\_\_\_\_

2. Dépenses privées, telles que frais du ménage, acquisitions privées, etc. \_\_\_\_\_

3. Primes d'assurances sur la vie et autres assurances privées (primes ass. perte de gain de l'exploitant) \_\_\_\_\_

#### 4. Part privée aux frais généraux :

a) aux frais d'automobile (marque de la voiture) \_\_\_\_\_  
nombre de CV \_\_\_\_\_ ; âge \_\_\_\_\_ ans ;  
parcours total pour l'année \_\_\_\_\_ km ; dont \_\_\_\_\_ km à titre privé

b) aux frais de voyage et de représentation \_\_\_\_\_

c) aux salaires, y compris prestations en nature (par ex. pour employé-e-s de maison) \_\_\_\_\_

d) aux autres frais généraux (par ex. éclairage, chauffage, téléphone, etc.) \_\_\_\_\_

5. Cotisations AVS/AI/APG de l'exploitant (à reporter sous code 182/182C de la déclaration d'impôt) \_\_\_\_\_

6. Contributions versées à des formes reconnues de prévoyance individuelle liée pilier 3a (si comptabilisées en charges) selon attestation de la compagnie d'assurances ou de la fondation bancaire \_\_\_\_\_

7. Autres débits non admis en droit fiscal : \_\_\_\_\_

8. Valeur locative privée dans l'immeuble commercial (imposée sous code 320/320C) \_\_\_\_\_ -  
pour autant qu'elle soit portée en produits dans la comptabilité

9. Autres déductions \_\_\_\_\_ -

Résultat de l'activité indépendante (à reporter sous code 140/140C de la déclaration d'impôt) \_\_\_\_\_

### Autres éléments composant le résultat

- Excédent de perte des périodes précédentes pas encore pris en compte  
(à reporter sous code 180/180C de la DI) \_\_\_\_\_ -

- Rendement de titres compris dans le compte pertes et profits  
(à reporter sous code 184/184C de la DI) \_\_\_\_\_ -

- Gain de liquidation en vertu des art. 36 a LI et 37 b LIFD (à reporter sous code 188/188C de la DI)  
Montant du rachat fictif de prévoyance (calcul à justifier) \_\_\_\_\_ -



**I. Calcul du chiffre d'affaires**

1. Recettes provenant de la vente de marchandises ainsi que de travaux effectués (paiements faits par la clientèle), après déduction des escomptes et rabais :
  - a) en espèces, sur compte de chèques postaux et sur compte en banque \_\_\_\_\_
  - b) par voie de compensation \_\_\_\_\_
  - c) sous forme de travaux personnels (exécutés par exemple à des immeubles, etc.) \_\_\_\_\_
2. Revenus en nature tirés de l'entreprise du contribuable (marchandises et propre production) :
  - a) pour le contribuable, sa famille et le personnel de maison privé, d'après les prix de vente (voir le guide compl.)  
Nbre d'adultes en 2016 : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants en 2016 : \_\_\_\_\_
  - b) pour les employés /ouvriers travaillant dans l'entreprise du contribuable, selon mise en compte. Nbre : \_\_\_\_\_
3. Avoirs envers les clients, à la fin de l'année \_\_\_\_\_
4. Travaux en cours à la fin de l'année \_\_\_\_\_
5. Autres revenus (gain de liquidation, etc...) \_\_\_\_\_
6. **Total** \_\_\_\_\_
7. A déduire : avoirs envers les clients début 2016 \_\_\_\_\_  
travaux en cours, début 2016 \_\_\_\_\_
8. Chiffre d'affaires (produit) \_\_\_\_\_

**II. Calcul de la consommation de marchandises et de matières**

1. Stocks de marchandises et de matières, début 2016 \_\_\_\_\_
2. Paiements pour achats de marchandises et de matières \_\_\_\_\_
3. Dettes pour marchandises et matières, fin 2016 \_\_\_\_\_
4. **Total** \_\_\_\_\_
5. A déduire les stocks de marchandises et de matières existant fin 2016 \_\_\_\_\_
6. Solde \_\_\_\_\_
7. Moins les dettes pour marchandises et matières, début 2016 \_\_\_\_\_
8. Consommation de marchandises et de matières \_\_\_\_\_

**III. Bénéfice brut** (chiffre d'affaires, moins la consommation de marchandises et de matières) \_\_\_\_\_

**IV. Frais généraux de l'entreprise**

2016

1. Salaires en espèces, yc. les cotisations à l'AVS/AI/APG/AANP/AC et pour d'autres assurances du personnel (exc. employé-e-s de maison) : Nbre : \_\_\_\_\_  
Les cotisations AVS/AI/APG de l'exploitant doivent être indiquées sous code 182/182C de la DI soit : Fr. \_\_\_\_\_
2. Salaires en nature des employé-e-s/ouvrier-ère-s recevant la pension dans le ménage du contribuable (sans employé-e-s de maison), au prix de revient d'après le guide compl.  
Nbre de jours : \_\_\_\_\_
3. Loyers des locaux commerciaux pris en location \_\_\_\_\_
4. Intérêts des dettes commerciales (si pas indiqués dans mise en compte de la formule 8)
5. Frais d'automobile ; moins Fr. \_\_\_\_\_ en 2016 comme part privée
6. Autres frais généraux de l'entreprise (sans les impôts et sans les nouvelles acquisitions de mobilier, de machines, etc.), selon liste séparée ;  
moins Fr. \_\_\_\_\_ en 2016 comme part privée \_\_\_\_\_
7. Amortissements, selon tableau ci-dessous \_\_\_\_\_

**V. Bénéfice / perte net-te**, à reporter sous code 140 ou 140C de la déclaration d'impôt \_\_\_\_\_

En cas de gain de liquidation, compléter «Autres éléments composant le résultat» page 2.

**VI. Tableau des amortissements**

**Immeubles**

**Véhicules**

**Machines, outils, mobilier**

Valeur au début 2016 _____			
+ nouvelles acquisitions pendant l'année _____			
<b>Total</b> _____			
A déduire les ventes opérées au cours de l'année _____			
Solde _____			
./. amortissements (report au chiffre IV/7 ci-dessus) _____			
Valeur à la fin 2016 _____			

Certifié exact et complet (signature) :

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\*) Ces actifs/passifs doivent être déclarés sous codes 735/810 de la déclaration d'impôt

